

*Les crédits*

la part de l'opposition. C'est une allégation que le ministre des Finances (M. Wilson) a repoussée encore hier et c'est une manoeuvre qui avilit nos débats publics.

Loin de chercher à mettre en péril le filet de sécurité sociale, nous voulons nous assurer que nos programmes à l'intention des personnes âgées et des familles, et les autres destinés à répondre aux besoins sociaux, y compris les soins de santé, continuent d'exister, non seulement aujourd'hui, mais à l'avenir.

La motion d'aujourd'hui ajoute en troisième lieu que les récupérations du Budget

... toucheront gravement les Canadiens à revenu modique, tandis qu'ils ne représenteront qu'un coût minime pour les riches.

Franchement, j'ignore à quoi l'opposition veut en venir. Je n'arrive pas à comprendre comment elle peut soutenir que des récupérations qui ne toucheront que 4 p. 100 des personnes âgées dont le revenu dépasse 50 000\$ par année, ou 14 p. 100 des familles les plus à l'aise vont toucher gravement les Canadiens à revenu modique, tandis qu'ils ne représenteront qu'un coût minime pour les riches. Si les députés de l'opposition avaient lu le Budget en détail, ils sauraient que cette allégation est sans fondement.

L'opposition a dit à qui voulait l'entendre que le gouvernement renonce à la notion d'universalité. Je m'étonne de l'horreur que cette proposition suscite au coeur de l'opposition libérale, vu les commentaires qu'ont formulés leur critique en matière de finance et le président de leur parti.

[Français]

Monsieur le Président, ce n'était ni moi, ni le ministre des Finances, ni le premier ministre, mais le président du Parti libéral du Canada, Michel Robert, qui a dit que l'universalité est dépassée, selon le journal *La Presse* du 16 avril 1989, et je cite:

On a fait le débat sur l'universalité, a-t-il ajouté, mais on ne s'est pas posé la question à savoir si ce débat était dépassé ou non. A mon point de vue, le débat est dépassé, on n'a plus suffisamment de ressources. On a des besoins plus grands du côté des plus démunis. Alors, il faut penser à une réallocation pour venir en aide véritablement à ceux qui en ont le plus besoin.

[Traduction]

Ce n'est pas notre ministre des Finances, mais bien le critique libéral dans le domaine des finances qui a tenu les propos que voici:

Quant à moi, je continue de me demander si le principe de l'universalité doit nécessairement s'appliquer aux allocations familiales et vraisemblablement aux pensions de sécurité de la vieillesse, surtout maintenant que le déficit du gouvernement fédéral a augmenté à ce point. . .

Comme le dit le ministre des Finances, «c'est dans son livre». Il a raison. Je figure en effet parmi le très petit

nombre de Canadiens qui ont acheté son livre. J'inviterais tous les Canadiens, et notamment les députés de l'opposition qui participent à ce débat, à consulter le livre qu'a publié à ce sujet le principal porte-parole de l'opposition officielle.

Il s'agit-là d'un point de vue uniquement libéral qui ne se reflète pas dans les initiatives prises par le gouvernement dans son budget. La Commission royale Macdonald a défini les programmes universels comme suit:

... les programmes qui accordent des prestations brutes égales à toutes les personnes qui présentent des caractéristiques données, quel que soit leur revenu. Au Canada, tous les programmes dits «universels» ont des prestations imposables.

Il suffit de se baser sur cette définition et d'examiner la question de très près, pour s'apercevoir que l'universalité demeure au Canada. Les personnes âgées et les familles continueront de recevoir leur chèque mensuel et elles ne feront plus l'objet d'un examen des moyens d'existence, qui est tout à fait dégradant. Elles n'auront plus à rougir de toucher leur chèque. Nous voulons nous assurer que tous les Canadiens puissent bénéficier des prestations en question sans aucun problème.

Lorsque le député de Winnipeg intervient et affirme que la déclaration d'impôt des Canadiens constitue un examen des moyens d'existence, il montre à quel point il ignore ce en quoi constitue un examen des moyens d'existence. Que propose-t-il de faire sur notre déclaration d'impôts? Nous invite-t-il à ne pas dévoiler nos revenus? Depuis quand l'impôt sur le revenu est-il devenu un examen des moyens d'existence? On se croirait revenu à *Alice aux pays des merveilles*, alors qu'on donne aux mots un sens qu'ils n'ont jamais eu.

Permettez-moi de conclure ainsi. J'ai parlé tout à l'heure du discours du chef de l'opposition (M. Turner) avant-hier, alors qu'il a dit que la chambre était l'endroit où les questions devaient être tranchées en définitive. C'est en effet ce que le Parlement devrait être et c'est là son meilleur rôle. Lorsqu'on discute des grandes questions de l'heure, il n'est pas surprenant qu'il y ait des désaccords et que le débat soit souvent animé.

Aucune personne et aucun parti n'a le monopole de la vérité. Le débat sur nos orientations est sain et nécessaire, mais cela n'a rien à voir avec le débat dont nous sommes témoins depuis une semaine. Les Canadiens qui regardent les travaux de la Chambre des communes depuis sept jours n'ignorent pas que des mesures doivent être prises, afin de réduire notre dette nationale et ils savent précisément comment le gouvernement se propose d'y parvenir. Ils entendent également l'opposition rejeter toutes les mesures que nous proposons, afin de résoudre le problème. Ils voient tous nos vis-à-vis reprocher au gouvernement de ne pas faire assez pour remédier à la dette nationale d'une part, mais s'opposer d'autre